

  ligue Paris Île de France	<p style="text-align: center;">FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE www.ffvl-lpidf.com Ligue Paris - Ile-de-France de Vol Libre Journal officiel du 8 décembre 1977 (page 8156) Agrément Jeunesse & Sports N° 75 S 131 SIRET N° 448 062 091 00013 – NAF 926 C <u>Siège social</u> : Maison des Associations 22, rue de la Saïda 75015 Paris adresse postale : Pierre Demeyer 29, rue des Clos-Beauregard 92500 Rueil-Malmaison – P 06 65 88 07 44 president@liguepidfvollibre.fr</p>	 
---	---	--

VI Savigny le 20/11/17

Compte-rendu du CD Ligue PIDFC du 15/11/2017

Membres élus du Comité directeur :		Présent/pouvoir
Demeyer	Pierre	X
Guillon	Adrien	X
Legaré	Bruno	X
Ferry-Wilczek	Bruno	X
Guillemet	Franck	Soucis de skype
Laurent	Jean Pierre	X
Lerique	Françoise	X
Morette	Jean-Loup	X
Parmentier	Dominique	X
Pouleau	Jean-Pierre	X
Saada	Jerome	X
Mouliné	Catherine	Pouvoir donné à Jean-Loup M.
Nossin	Marc	X
Michel	Yves	X
Moussier	Michel	absent
Bertaux	Pierre	Pouvoir donné à Yves M.
Delbos	Frederic	X
Gorlier	Johann	démissionné
Bruezieres	Jerome	absent
Lenoir	Jean	absent
<u>Personnes non élues :</u>		
Amiable	Joel	X
Bazile	Pascal	X

1/ Informations Générales :

- Delta : pas de nouvelles depuis le dernier CD du 29/08/2017.

- Boomerang : pas de nouvelles à donner.

- Cerf-volant : la formation CV est annulée faute de personne qui se sont engagés. Cette formation n'a pas été annulée. Aucun pilote ou personne intéressé ne s'est inscrit sur le site FFVL comme expressément demandé pour pouvoir organiser une formation. Les intervenants ne venant pas de la ligue il est impossible de les faire venir pour deux personnes.

- Kite :

- Durant la semaine du 07 novembre s'est déroulé sur Wimereux, le stage PIDF « Jeunes ». Celui-ci s'est bien passé. Un lien pour la vidéo du stage : <https://vimeo.com/241428402>
- National :
 - Le partenariat avec ENGIE est sans nul doute reconduit en 2018. Le montant de subvention restera sensiblement identique.
 - Concernant le recours que la FFVL a lancé (Délégation), nous n'avons pas encore de nouvelles (fin d'année 2018)

- Parapente :

Françoise Lerique nous rappelle que le 7 novembre s'est déroulée la Commission Régionale de formation. Le CR de cette commission se trouve en Annexe 1.

La commission Formation Nationale se déroulera la semaine prochaine.

- Transverse :

Johann Gorlier nous a averti qu'il a déménagé pour raison professionnelle sur la région de Dijon. Il ne peut continuer à apporter son soutien à la ligue PIDFC. Il a donc décidé de démissionner de son poste de CD ainsi que du RRC. Le CD en a pris acte.

Pierre Demeyer informe le CD que le CD de la FFVL se retrouvera début décembre à Nice.

Pierre Demeyer rappelle qu'en cette fin d'année, il est d'accoutumé de préparer l'AG prochaine. Il demande au CD de faire remonter tout projet pour 2018 dans les domaines respectifs de chacun.

2/ Weekend du 21 octobre 2017 de l'APL (Association des Présidents de Ligue) :

Bruno Ferry-Wilczek nous énumère les points abordés lors de la rencontre des présidents de ligue. Le CR sera transmis ultérieurement.

Bruno F. nous informe également que du 11 octobre 2018 (soir) au 14 octobre 2018 (midi) la ligue PIDFC sera organisatrice de la prochaine rencontre APL. Une ligne budgétaire est allouée à l'organisation de ce genre de rencontre au sein de l'APL.

Pour rappel, l'APL est un organe déconcentré de la FFVL qui n'a rien à devoir au comité directeur fédéral.

Bruno Ferry W et Pierre Demeyer sont en charge du pilotage de cette APL 2018.

3/ Demande de subvention exceptionnelle de la part de l'AKIF pour WE entr'ailes :

Après lecture des documents envoyés par Bénédicte LAVAUT (Présidente AKIF) et discussions lors du CD, il apparaît qu'il manque des informations pour se faire un avis sur la demande de subvention. Il est donc demandé à Adrien G. de bien vouloir transmettre à Bénédicte le fait d'élaborer un budget prévisionnel et réalisé de cette manifestation afin de lui apporter une réponse sur une quelconque aide de la part de la ligue PIDFC pour le prochain CD du 20 décembre 2017.

4/ Remaniement Compétition et équipe de ligue Parapente :

Le comité directeur prend acte de la demande de démission de Johann Gorlier, et valide cette demande. Pascal Bazile (candidat à la succession de Johann Gorlier au poste de RRC Parapente) est

chargé de mission jusqu'au prochain CD du 20 décembre 2017 afin de proposer et présenter une organisation et un plan d'action pour l'équipe de ligue parapente.

5/ Diffusion des messages à l'attention des clubs et des licenciés et présidents :

En raison d'un grippage sur la décision de diffusion des messages émanant de la ligue PIDFC, il est établi que :

- pour les messages émanant d'un membre du CD, → le message pourra être envoyé aux destinataires sans nécessiter de validation spécifique de la part du CD.
- pour les messages émanant d'une personne extérieure au CD, le président devra valider et/ou donner ses éventuelles modifications avant émission par le secrétaire de la ligue
- pour ce qui est de l'envoi à chaque président ou à chaque licencié, cela reste sous responsabilité de la personne émettrice.

6/ Compte rendu des CD et/ou RLD

Il est acté qu'il n'y aura pas de relevé de décision à la suite d'un CD.

Une proposition de CR sera rédigée par le secrétaire de la ligue, et envoyée aux membres du CD pour validation. Les remarques et suggestions de modifications devront être formulées dans un délai de 7 jours, après lequel le CR sera considéré comme validé et pourra être diffusé par le secrétaire de la ligue.

7/ B-STOF 2018

Il est rappelé que la ligue PIDFC subventionne cet évènement à hauteur de 3000 euros. Afin d'avoir un budget sensiblement identique d'une année sur l'autre, il est acté que la ligue PIDFC provisionne à hauteur de 1500 euros chaque année la B-STOF. En 2017, ces 1500 euros sont provisionnés, il reste à valider en AG prochaine les autres 1500 euros.

Pour info, Pierre Bertaux est le responsable identifié au sein de la ligue PIDFC.

8/ AG 2018 :

Il est annoncé que la prochaine AG sera le 10 février 2018 à la salle de conférence du théâtre Traversière en gare de Lyon.

- Le coordinateur général de cette AG est Pierre Demeyer
- Bruno Legaré se charge de la logistique (vote , pilotage du déroulement de l'AG)
- Jean-Pierre Pouleau se charge de la partie restauration

9/ Réflexion sur le fait d'inclure une notion de quotient familial lors de l'attribution d'une aide :

Manquant de temps, le comité directeur n'a pas approfondi le sujet mais Jean-Pierre Laurent expose son avis sur les points suivants :

- « il existe plusieurs types d'aides :
 - aide qui ne profite pas à l'intéressé et dans ce cas pas de limitation de versement. Le renvoi d'ascenseur devrait être maintenu, de plus la ligue devrait songer à mettre en place un système de reconnaissance de ces bénévoles.
 - aide pour les stages « biplace » et « filles » devrait être soumis au contrôle financier
 - aide pour les compétiteurs, le RRC devrait effectuer un éventuel rattrapage si la personne se trouve dans une situation financière difficile. » »

Pour mémoire, pour le « biplace » la ligue n'a jamais subventionné qui que ce soit, estimant que c'est une affaire de club et que le plaisir personnel (ou familial) était la principale vraie motivation des stagiaires.

10/ Prochain CD :

20 décembre 2017 19h30 gare de Lyon.

Malgré mes recherches, je ne trouve pas trace de l'école évoquée par Jean-Pierre Laurent : Rev'd'ails (attachée semble-t'il au club Sanc'air)

Club de la région Centre

	2016	2017
• Les Puc'ailes d'orléans	20	14
• Parapente Tonnerrois	44	43
• Club de Vol libre de Tours	36	39
• Sanc'air	11	15
• Les Sens Ciel	22	20

Les formateurs :

- 31 accompagnateurs de club dont 1 delta
- 23 animateurs dont 3 en delta
- 5 moniteurs stagiaires
- 22 moniteurs + 6 de delta
- 8 moniteurs BE dont 4 de delta
- 1 DEJEPS

21 clubs ayant un ou plusieurs formateurs (sur 52)

3 OBL (organismes à but lucratif)

Formation prévue en 2018 :

L'examen final de la formation biplace n'ayant pas pu avoir lieu en octobre 2017 (à cause d'une météo très défavorable), nous proposerons une date dès le début de l'année 2018.

Une préformation et une formation pour obtenir la qualification biplace seront mises en place en 2018.

Un stage pour obtenir la qualification d'accompagnateur sera également proposé (sans doute la semaine du 1^{er} novembre) ainsi que la formation d'animateur en tutorat (contacter Françoise Lérique, responsable régionale de la formation).

Un membre de la commission a demandé que nous réfléchissions au coût et à l'attractivité de la formation d'accompagnateurs.

Il a été suggéré de valoriser cette formation (et peut-être d'en diminuer le coût ou de plus la subventionner) afin que les clubs comprennent l'intérêt d'avoir des pilotes formés à cette fonction et non des pilotes qui fassent les accompagnateurs sans avoir forcément tous les éléments pour assurer ce rôle.

Fin de la réunion à 20h.